

L'INSULAIRE

Volume 15
Numéro 1

SPÉCIAL ÉLECTIONS 2009

Dimanche 1^{er} novembre, sur l'Île comme partout au Québec, on va voter. Ce sera le moment de choisir l'équipe qui nous représentera et qui travaillera pour que Notre-Dame-des-Sept-Douleurs continue d'être à l'image de nos attentes.

Tous les choix sont possibles sauf celui de ne pas voter. Chaque personne inscrite sur la liste électorale peut choisir de voter soit par correspondance, soit par anticipation le dimanche 25 octobre ou le jour des élections, le 1^{er} novembre.

L'élection de 2009, comme toutes celles qui ont eu lieu dans le passé contribuera à définir la trajectoire d'évolution de notre Île. Elle nous oblige à nous projeter dans le futur de façon à nous assurer que ceux et celles qui nous représenteront durant les quatre prochaines années aient à coeur le développement durable de l'Île. Qu'ils travaillent réellement pour tous en maintenant un équilibre acceptable entre les intérêts de chacun et l'intérêt commun.

André-Pierre Contandriopoulos
Président de la CPICIV

Des élections se tiendront dimanche le 1er novembre 2009 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs aux postes suivants : maire, conseiller ou conseillère au poste numéro 1 et conseiller ou conseillère au poste numéro 3.

Les candidats et les candidates aux différents postes sont :

Maire	Gilbert Delage Léonce Tremblay
Conseiller ou conseillère	
Poste numéro 1	Michèle Dionne Charles Méthé
Poste numéro 3	Marie-Paul Bourassa Brigitte Émond

Suite p.4

SOMMAIRE

PAGE 1 •	Élections 2009
PAGE 2 •	Candidatures
PAGE 3 •	Candidatures
PAGE 4 •	Mot du président des élections
PAGE 5 •	Candidatures
PAGE 6 •	Candidatures
PAGE 7 •	Candidatures
PAGE 8 •	Candidatures



Bonjour,

Hé oui! Après deux mandats (le premier de deux ans et le deuxième de quatre ans), je suis pris au jeu d'avoir le goût de terminer ce qui est commencé et qui est important pour l'évolution de notre communauté. J'ai le goût de mener à bon port les projets qui sont en places et qui ne demandent qu'à livrer leur plein potentiel. L'année 2009 a été une année faste en productions, en changements et en activités communautaires qui m'inspirent et m'enthousiasment à continuer. J'ai donc le goût de vous demander d'affréter un troisième navire pour les quatre prochaines années.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont épaulé et ont partagé avec moi ce long chemin. Six ans de questionnements et d'efforts pour vous présenter aujourd'hui une municipalité mieux structurée, mieux équipée et mieux protégée. Merci à mes amis de travail qui se sont relayés dans le bénévolat pour faire avancer de belles causes. Moi qui souhaite renouveler mon mandat, puis-je oser vous demander de renouveler le vôtre pour que nous puissions cheminer encore ensemble avec la même connivence?

Communication

Je vais bien sûr continuer à gérer à livre ouvert et en vous consultant le plus possible sur les sujets qui marquent l'évolution de notre milieu de vie. La communauté sera au centre de mes décisions, sans oublier les chapeaux qu'on aime bien porter à l'occasion (né, non-né, permanent, saisonnier, villégiatureur, riches et moins riches, jeune, retraité, du Bout-d'en-Bas, du Bout-d'en-Haut, etc.)

Infrastructure

Je vais aussi me battre pour la réalisation du projet de bibliothèque et de salle communautaire, projet fort avancé, qui ne bloque que sur le taux de subvention attendu.

Le projet de restauration des quais et de leur cession à la Municipalité, sans engagement financier de notre part, est rendu au niveau des plans et devis après plus de 10 ans de travail de sensibilisation des fonctionnaires des ministères concernés. Finaliser ce projet est capital. Le projet de renouvellement du navire, qui bien que plus récent, est aussi dans les discussions avec la Société des traversiers qui gèrent maintenant la traverse en collaboration avec Inter-Rives, notre partenaire de tous les instants.

Tous ces projets d'infrastructure sont nécessaires et essentiels et sont les bases avec lesquelles nous pourrions bâtir la communauté de demain...matin.

Toutefois ce que sera la communauté ne dépendra pas de moi ni des membres du Conseil. Les élus peuvent se battre pour avoir les infrastructures de base, mais la suite dépend de nous tous. Mon engagement comme maire c'est de mettre à votre disposition mon leadership, ma différence et mes couleurs.

Protection de l'île

Dans mes deux premiers mandats je vous ai parlé de la protection de l'île. Je le ferai encore dans le troisième mandat. Je me suis acquitté de mes engagements; les dossiers sous la responsabilité de la municipalité ont évolué dans la bonne direction : les plages à l'est du phare, le centre forestier de l'île sont maintenant protégés de toute construction et le parc du Portage donne un accès public aux prés salés du sud.

Le projet de statut spécial pour la protection de l'île appelé « Paysages humanisés » n'a pas évolué dans la bonne direction et reflète plus le blocage du ministère de l'Environnement que la qualité de notre dossier. Nous sommes entourés de parcs et de réserves et notre île est en plein milieu... Ce ministère ne veut octroyer de statut à aucun territoire et n'en a pas accordé à ce jour. À suivre.

Notre communauté s'enrichit de nouveaux venus à chaque année. Depuis 2000, depuis le dézouage, trois à quatre nouveaux bâtiments voient le jour à chaque année. En 2009, c'est cinq bâtiments nouveaux. Dix ans plus tard... combien de bâtiments? C'est beaucoup d'achalandage qui risque de transformer l'île. Quand serons-

nous obligés d'installer stop, lumières de rue, élargissement du chemin, asphaltage etc...? Est-ce que nous sommes prêts à modifier les caractéristiques de l'île pour lesquelles nous avons choisi d'y résider? Ma réponse, c'est non, mais c'est maintenant qu'il faut y penser.

Entre temps, il faut s'assurer de garder un accès public aux endroits-clés de notre île. Vos suggestions sont les bienvenues.

La politique familiale

Le lancement de l'élaboration de cette politique promet une réflexion sur l'ensemble de nos conditions de vie d'aujourd'hui et une recherche de solutions pour réaliser la vision communautaire qui en sortira. Nul doute que ce dossier sera prioritaire pour moi et le prochain Conseil et bien sûr pour vous.

Mot de la fin

2

Merci de m'avoir montré que les « De l'île » sont la richesse première de ce lieu.

« Si on ne connaît pas le futur, on connaît le travail acharné qu'il faut pour qu'il nous ressemble et nous rassemble. »

Vérifiez bien que vous êtes inscrits sur la liste électorale et que vous avez demandé d'avoir le vote postal si vous n'êtes pas résidents permanents.

Je compte sur votre soutien,

Gilbert Delage

*Gilbert est un prénom masculin.
Équivalent féminin : Gilberte
Il s'écrit de la même manière en anglais et en polonais qu'en français.
D'origine germanique, Gilbert vient du mot « gisilbert », « gisil » étant le descendant et « bert » signifiant brillant, valeureux.
Saint Gilbert fonda plusieurs monastères.
Il est à l'origine de l'ordre anglais des Gilbertins qui fut supprimé au 16^e siècle.
Gilbert est également un patronyme : 19 684 personnes le portent en nom de famille.*

CANDIDATURE À LA MAIRIE



L'adjectif à l'origine de Léonce, leonteus en latin, signifie « qui a l'air d'un lion ».

Dès l'Antiquité, il fut utilisé comme nom d'homme et de femme. C'était en particulier le nom d'une célèbre courtisane d'Athènes, évoquée par Cicéron.

Léonce n'a jamais été aussi répandu que Léon, Léonie ou Léontine, mais il a traversé les siècles.

Aujourd'hui, en France, c'est un prénom mixte, attribué à égalité à des garçons et à des filles.

Saint Léonce, un soldat romain du IV^e siècle d'origine syrienne, converti au christianisme et devenu un ardent prosélyte de sa religion, fut décapité à Tripoli durant la persécution de Dioclétien.

Bonjour lecteurs et lectrices,

Je me présente au poste de maire de notre municipalité. Je suis natif de l'Isle-aux-Coudres, quatrième d'une famille de dix-sept enfants. Je n'ai pas beaucoup de diplômes : un quatrième secondaire. J'ai travaillé vingt-huit ans comme mécanicien de machines fixes au Centre hospitalier du Grand Portage de Rivière-du-Loup et je suis retraité depuis 1997.

Depuis quand je connais l'Île? Depuis 1964 et je m'y suis marié en 1966 avec Claudette Fraser, fille d'Amédé Fraser, ancien secrétaire de la municipalité pendant plusieurs années. Je suis résident permanent depuis 2005. Avec Claudette, qui a déjà été conseillère et mon beau-père, on peut dire que je m'intéresse aux questions municipales depuis longtemps.

Mes ambitions, comme on dit, à me présenter comme maire, sont simples. Je veux avant tout travailler en équipe : avec les conseillers et les conseillères et avec tous les employés de la municipalité. Je tiens aussi à avoir une bonne entente avec tous les propriétaires et les résidents de l'île, sans exception, pour la réalisation des projets de l'île, actuels et futurs. Je pense que la manière de faire les choses correctement exige de consulter la population. Avant d'entreprendre quoique ce soit, nous avons besoin de connaître les opinions claires des Insulaires. Ensemble, nous pouvons réussir bien des choses avec du cœur et les talents de tout le monde.

En votant, pensez à moi.

Merci,

Léonce Tremblay

3

Georges BERNANOS / Lettre aux Anglais (1942) / Essais et écrits de combats II / Bibliothèque de la Pléiade / nrf Gallimard 1995

« Montesquieu a écrit que le ressort des Monarchies est l'honneur et celui des Démocraties la vertu. Je me demande si c'est bien encourager les pauvres diables à la vertu que leur donner le droit de vote et pas de pain, puisque leur vote est dès lors la seule chose qu'ils puissent vendre pour avoir du pain. »

Georges WOLINSKI / Les Pensées / Le cherche midi éditeur 1981

« Ce sont les circonstances qui mettent un homme providentiel au pouvoir, jamais des élections. »

**C'EST VOTRE JOURNAL!
EXPRIMEZ-VOUS!**

✿
**DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN NUMÉRO :
15 NOVEMBRE**

MOT DU PRÉSIDENT DES ÉLECTIONS

Suite de la page 1

Il vous sera possible de voter par anticipation, dimanche le 25 octobre 2009 au bureau municipal situé au 6201, chemin de l'Île, de 12 h à 20 h. Le jour du scrutin, le 1er novembre, il vous sera possible d'exercer votre droit de vote de 10 h à 20 h au même endroit. Le dépouillement des votes se fera à la fermeture du bureau de vote soit à 20 h le 1er novembre. Les résultats seront annoncés à la fin du dépouillement. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre à 9 h, cet exercice n'étant qu'une formalité considérant que nous n'avons qu'un bureau de vote.

Le vote par correspondance

Comme vous le savez déjà, le conseil municipal a opté pour le vote par correspondance pour les électeurs non domiciliés. Toutefois pour pouvoir bénéficier de cette possibilité, l'électeur non domicilié doit en faire la demande. Pour ceux et celles qui ne l'ont toujours pas fait, vous avez jusqu'au mardi 20 octobre 2009 pour faire parvenir une demande de vote par correspondance. Cette demande doit être acheminée au bureau municipal par courrier au 6201, chemin de l'Île, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, GoL 1Ko ou par télécopieur au 418-898-3492. Si vous avez égaré le formulaire qui vous a été envoyé, vous pouvez faire une demande par écrit signifiant que vous voulez voter par la poste. Si vous n'avez pas effectué votre demande en ce sens au plus tard le 20 octobre, il vous sera toujours possible de voter lors du vote par anticipation, le 25 octobre, ou le jour du scrutin, le 1er novembre.

Révision de la liste électorale

La liste électorale a été déposée au bureau du président d'élection le 1er octobre 2009. Les personnes inscrites recevront un avis d'inscription sur la liste électorale. Un avis sera aussi envoyé aux adresses ou aux propriétaires qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale. Nous vous invitons de lire attentivement l'avis que vous recevrez afin de faire corriger une erreur éventuelle ou pour vous inscrire sur la liste électorale. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du

domicile et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision qui siégera samedi le 10 octobre de 10 h à 13 h et le jeudi 15 octobre de 19 h à 22 h au bureau municipal au 6201, Chemin de l'Île.

Les personnes non domiciliées et habilitées à voter qui veulent être inscrites sur la liste électorale doivent faire parvenir leur demande d'inscription au bureau municipal par la poste ou par télécopieur. Par le biais du formulaire SMRC 9.2 dans le cas d'un propriétaire unique, ou par voie de procuration signée par une majorité de copropriétaires (formulaire SMRC 9.1) désignant une personne à être inscrite sur la liste électorale au nom des copropriétaires.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné ou avec madame Lucille Vien, secrétaire d'élection, pour obtenir des renseignements, au 418-898-3451 ou par courriel à:

mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca

Denis Cusson, président d'élection
Le 3 octobre 2009



Presbytère / bureau municipal / dispensaire...

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs,
2 octobre 2009

Je suis née à Dunham, dans un petit village des Cantons de l'Est. J'y ai vécu la majeure partie de ma vie. Mes parents m'ont inculqué très jeune, par leur exemple, l'importance de l'implication sociale à la mesure de ses disponibilités, de ses compétences ou de ses expériences de vie.

Leur exemple m'a donné le goût à mon tour de m'impliquer à chaque fois que j'en ai eu la possibilité.

Mon choix de m'établir sur l'île fut, comme plusieurs d'entre vous, un coup de foudre mais aussi un attachement de plus en plus grand. J'y retrouvais un peu l'âme de mon petit village, une richesse collective et diversifiée des connaissances, l'attachement que j'avais pour les espaces champêtres, ayant vécu sur une petite ferme, et en prime, le fleuve.

Après plusieurs années de rénovation et d'installation je peux maintenant consacrer un peu plus de temps à ma communauté. J'ai donc pris la décision de me présenter au poste de conseillère municipale parce que je crois le moment venu pour moi de prendre part aux décisions qui ont de grandes répercussions sur la vie des Insulaires. Déjà treize ans que je fréquente l'île, un peu plus de dix ans que je suis propriétaire avec mon conjoint et plus de sept ans que je l'habite à l'année. De plus, mon expérience comme directrice générale de la municipalité m'a permis d'en comprendre son fonctionnement. Je crois pouvoir mettre mes expériences de vie au service de cette communauté formée maintenant de personnes chanceuses qui l'habitent toute l'année, de personnes qui y passent la majeure partie de leur temps, de ceux et celles qui planifient y passer encore plus de temps, et de personnes qui viennent y chercher l'énergie nécessaire pour continuer à assumer leur rôle dans la société.

Oui, l'île change, comme le monde change. Parmi les Insulaires qui y sont nés et qui y sont restés, les uns sont passés de célibataires à jeunes parents, d'autres commencent à penser à leur retraite, puis, parmi ceux qui ont dû la quitter pour leur travail, quelques-uns y reviennent en fin de carrière. Parmi ceux et celles qui ont choisi

l'île, les années passent, de nouvelles réalités s'imposent dans leur vie. Donc les besoins évoluent sans cesse. Je crois à l'implantation d'une politique familiale qui rencontrera des objectifs répondant à l'ensemble des citoyens. Je crois aussi qu'il y a grande place à l'amélioration des services de transports assurant une pleine sécurité et une accessibilité adéquate aux besoins des usagers. De plus, l'île s'enrichit à chaque année de nouvelles personnes et par le fait même de nouvelles compétences ainsi que de nouvelles idées.

Je suis prête à écouter ces nouvelles idées. Je soutiendrai les projets qui seront réalisables avec les moyens de l'île. Avoir les moyens de ses réalisations ce n'est pas seulement les moyens financiers qui importent mais aussi les besoins en ressources humaines. Je suis donc prête à apporter ma contribution à la réalisation de projets prioritaires et rassembleurs.

C'est pourquoi je demande votre appui le 1er novembre prochain. De mon côté, j'ai le goût de cette nouvelle expérience et je m'engage à servir du mieux de ma connaissance cette communauté qui m'a accueillie.

Marie-Paul Bourassa

Henry MARET / Pensées et opinions / Paris,
Flammarion 1903 [BnF]

« *Le rôle d'un représentant du peuple n'est pas d'obéir aux préjugés, mais de les dissiper.* »

Antoine de RIVAROL / Esprit de Rivarol [oeuvres diverses] / Paris 1808 [BnF cote Z-24383]

« *Le peuple donne sa faveur,
jamais sa confiance.* »

CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLÈRE

En continuité avec mes années d'implication sociale, j'offre aujourd'hui ma disponibilité et mes talents pour travailler comme conseillère au sein du conseil municipal.

J'ai presque 55 ans, avec toutes sortes d'expériences de gestionnaire, de chercheuse, d'animatrice, d'écrivaine, de préposée au tri du recyclage... ou de cuisinière...

La p'tite fille à Jean-Louis et Françoise est partie étudier et travailler. Elle a voyagé, rencontré son partenaire de vie et est finalement revenue se poser en permanence en 2001. Je n'avais pas vraiment quitté l'île mais, y vivre en permanence amène un regard différent de celui de vacancière...

Mes racines sont dans cette terre depuis plus de six générations de Dionne, Fraser, Michaud, Chassé... Ce sont elles qui me relient à ce tout petit territoire plein de mon histoire familiale, de mes liens, de mes souvenirs et de mes rêves; elles sont chargées d'émotions, de sentiments et de mes valeurs d'insulaire. C'est ma première vague de motivation.

Le conseil municipal est le gouvernement le plus près des citoyens et des citoyennes et devrait être le plus accessible. Ici, tout est encore à l'échelle humaine. Je souhaiterais que nous en profitions plus.

J'ai envie d'un équilibre entre les résidents-tes et les vacanciers-ères dans les lieux de décision. Ma connaissance de la municipalité et de la région, mes origines ainsi que ma connaissance des gens de la place et de leur histoire sont, à mon avis, un atout pour ce rôle de conseillère. Une deuxième vague de motivation.

Ce que je vous soumetts, c'est ma candidature à un poste de conseillère avec mes outils les plus fiables : disponibilité, honnêteté, sens de l'équité et de justice sociale. Je vous soumetts également mes préoccupations et mes pistes de solutions à partager pour l'amélioration des conditions de vie en toute saison – déplacements et transport en commun; maintien et soutien aux jeunes familles; accessibilité aux lieux et services communautaires.

Tout en souhaitant votre appui pour cette élection, je demeure disponible si vous avez envie d'en discuter avec moi.

Michèle Dionne

6

CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLÈRE

Il y a maintenant quatre ans, j'ai décidé de m'impliquer comme conseillère dans la chose municipale pour faire valoir les intérêts de tous les citoyens de l'île et travailler au maintien des résidents permanents.

Mon mandat prenant fin, j'ai décidé, après mûre réflexion et comme je m'installe de façon quasi-permanente à l'île, de solliciter un nouveau mandat.

Au cours des prochaines années, j'aimerais promouvoir certains projets comme la politique familiale, la scolarisation de nos enfants et leur

socialisation avec leurs pairs. On dit qu'il faut un village, une île, pour élever un enfant mais comment faire pour maintenir nos enfants sur l'île si nous ne pouvons les éduquer ici. Il faut appuyer, épauler les parents dans leur démarche et leur démontrer un réel intérêt par l'instauration de mesures concrètes. Il faut également mettre en place des mesures afin d'assurer leur sécurité à l'île.

La transmission des connaissances et du patrimoine oral de l'île est aussi important; en organisant des rencontres entre les jeunes et nos aînés, la culture et l'histoire de l'île demeurera vivante et permettra de développer un sentiment d'appartenance à l'île.

J'aimerais voir se créer un jardin communautaire ainsi qu'un système de covoiturage lorsque la navette n'est pas en opération.

Je crois qu'il est très important que tous les efforts soient faits pour permettre aux « permanents » de vivre de leur insularité afin que d'autres se greffent à ce noyau solide.

Finalement, le maintien du lien de glace en hiver est l'une de mes préoccupations majeures; le tronçon entre le pont de glace et le village est essentiel aux Insulaires et son abandon peut avoir de très grandes conséquences pour la municipalité et sa population.

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments de ma réflexion inspirée de mes quatre ans comme conseillère que je vous propose. Avec votre confiance, je pourrai m'y consacrer.

Brigitte Émond

7

Edouard HERRIOT / Jadis (**) D'une guerre à l'autre 1914-1936 / Flammarion 1952
« Une démocratie bien comprise n'est pas un régime qui maintienne artificiellement entre les hommes une égalité chimérique ; c'est un régime de libre sélection qui n'assigne d'autre limite à l'ascension sociale que les limites même de l'effort et de la volonté de l'individu. »

CANDIDATURE AU POSTE DE CONSEILLER

Nous irons voter sous peu pour choisir notre prochain conseil municipal. J'en profite pour saluer le maire et les conseillers avec qui j'ai partagé ces quatre dernières années. C'est un honneur pour moi d'avoir été au service de notre communauté.

Nés, re-nés ou rapportés de paroisses, j'ai appris en vous côtoyant toutes et tous depuis près d'un vingtaine d'année, que les 150 quelques électeurs qui s'appêtent à voter ont à la fois une passion commune pour l'île Verte et chacun leur manière de l'exprimer. Comme Insulaires, que nous l'ayons reçue ou choisie, nous savons tous qu'elle est précieuse et unique.

Tous ceux et celles qui voteront auront à cœur de choisir qui va les représenter le mieux durant les quatre prochaines années. C'est pourquoi je sollicite à nouveau votre appui pour siéger au poste numéro 1.

Je veux continuer à m'impliquer directement au service de notre communauté, travailler à

ce qui nous uni. Permettez-moi de contribuer de façon constructive au rapprochement des points de vue sur nos différentes préoccupations à propos de l'avenir de notre Île.

Dans les prochaines années des défis nous attendent. Nous devrons tirer davantage de notre insularité et de notre solidarité. Tous, des plus jeunes jusqu'aux aînés, résidents permanents, résidents intermittents et villégiateurs, entrepreneurs ou retraités aspirent à vivre harmonieusement sur l'Île. La municipalité a le devoir de trouver les façons d'engager toute la collectivité dans les choix que nous devons faire pour assurer notre avenir.

Si je suis élu, j'entends travailler de façon positive avec tous les membres du prochain conseil, à la recherche de consensus pour des solutions qui nous ressemblent et nous rassemblent.

Charles Méthé, candidat au siège numéro 1.



L'automne est arrivé, et le jour du départ approche pour tous ceux et celles qui ont passé une partie de l'année sur l'île. Au moment de partir, si vous pensez que c'est une bonne idée, une petite lampe ou une veilleuse allumée serait une bonne façon de rendre la route plus sécuritaire quand les gens circulent dans la noirceur.



Propos de Louise Newbury

Pour la préservation de notre île...

Ces quatre dernières années, ont passé très rapidement et nous revoici déjà en élection. Après avoir pensé, il y a un an, de ne plus me représenter pour me consacrer à mes projets personnels, je n'ai finalement pas pu, au terme de mon mandat, me résigner à me retirer. La raison est fort simple, trop de dossiers d'importance en cours à finaliser, trop de projets pas encore réalisés et la crainte de tout perdre les acquis qui pourraient compromettre la préservation de l'île.

Plus que jamais, la Municipalité a besoin de stabilité pour la continuité et la finalité des dossiers d'importance, en discussion avec différents ministères. Les contacts et les relations sont longs à établir avec les intervenants des ministères et un changement de conseil pourrait signifier un changement dans les priorités de la Municipalité et que le travail, commencé il y a quelques années, est à reprendre au complet.

Une autre de mes grandes inquiétudes, c'est le maintien de nos acquis. Tout ce que nous avons bâti, à ce jour, ne tient qu'à un fil. Un règlement se remplace par un règlement, et un tout nouveau conseil peut balayer, en quelques mois, tout ce qui a été bâti depuis des années. Je veux donc travailler à fixer nos acquis sur une base solide par le biais du schéma d'aménagement de la MRC.

Finalement, j'aimerais pouvoir réaliser les dossiers qui me tiennent à cœur et qui sont à mettre sur pied comme le rafraîchissement de l'exposition de l'École



Michaud et la création d'un centre d'archives pour l'île. J'ai donc décidé de rester, pour un autre mandat et de mettre encore une fois l'épaule à la roue pour travailler à l'amélioration, au maintien et à la préservation de notre île.

Je salue au passage les membres du conseil avec qui j'ai travaillé, ces derniers quatre ans. Nous avons formé une bonne équipe où chacun a su travailler pour ses priorités. Quelques dossiers ont suscité des discussions corsées et de l'opposition, ce qui est normal, mais les décisions se sont prises à l'unanimité sur la majorité des dossiers.